

Séance du lundi 17 décembre 2018

Sitzung vom Montag 17. Dezember 2018

Présidence : Oberholzer Bernard

Ouverture de la séance – Eröffnung der Sitzung: 17.12.2018, 09h30

Ordre du jour - Tagesordnung:

1. Message du Conseil d'Etat
Botschaft des Staatsrats
2. Ouverture de la session par le doyen d'âge
Eröffnung der Session durch den Alterspräsidenten
3. Validation de l'élection de la Constituante
Validierung der Verfassungsratswahl
4. Assermentation sur appel nominal des membres de la constituante
Vereidigung der Mitglieder des Verfassungsrates durch Namensaufruf
5. Nomination des 13 membres du bureau transitoire
Ernennung der 13 Mitglieder des Übergangsbüros
6. Nomination du président du bureau transitoire
Ernennung des Präsidenten des Übergangsbüros
7. Assermentation du doyen d'âge
Vereidigung des Alterspräsidenten
8. Fin de la séance constitutive
Schluss der konstituierenden Sitzung
9. Hymne cantonal
Walliser Hymne

1. **Message du Conseil d'Etat**
Botschaft des Staatsrats

Waeber-Kalbermatten Esther, Conseillère d'Etat, cheffe du DSCC (Département de la santé, des affaires sociales et de la culture)

Bonjour Mesdames et Messieurs les membres de la Constituante. Monsieur le Doyen de la Constituante, chers collègues du Conseil d'Etat, Roberto, Jacques, Christophe et Frédéric. Chers invités sur la tribune, Madame la présidente du Grand Conseil, Monseigneur l'Evêque, Monsieur le Conseiller aux Etats Jean-René Fournier, Monsieur le président de la ville de Sion et Monsieur le président du Tribunal cantonal.

Au nom du Conseil d'Etat, je vous adresse toutes mes félicitations pour votre élection au sein de la Constituante. Je suis heureuse de découvrir de nombreux visages politiquement connus et aussi quelques-uns un peu moins connus. Je m'en réjouis car je suis convaincue qu'un bon mélange de forces nouvelles et compétentes servira au mieux notre population et facilitera certainement aussi votre processus de travail.

Cette nouvelle constitution doit définir le rôle de l'Etat, la place des institutions et des citoyennes et citoyens. Elle fixe les lois fondamentales et assure l'ancrage des valeurs les plus importantes dans notre société. En outre, les objectifs sont la promotion du bien commun, la justice sociale et la sécurité sociale de la population. Comme vous le savez, la Constitution actuelle du canton du Valais date de 1907. De nombreux thèmes sociétaux pertinents ne figurent pas dans la Constitution actuelle. Actuellement, la population valaisanne du 21^e siècle se distingue nettement des précédentes. Notre population est plus instruite et mieux informée. Elle dispose d'une grande mobilité, elle a plus de droits et d'obligations, de nouvelles responsabilités et exigences.

Der Verfassungsrat bietet die Chance, unsere Vision für das Wallis der Zukunft zu definieren. Grundsätze wie die Familienförderung, der Schutz der kulturellen, sprachlichen und regionalen Vielfalt, die Gleichheit von Mann und Frau, der Schutz der Menschenwürde und der Grundsatz der nachhaltigen Entwicklung als Richtschnur für staatliches Handeln sind unabdingbar. Ich danke Ihnen, dass sie diese grosse Aufgabe in Angriff nehmen.

La Constituante offre la chance de définir notre vision du Valais de demain. Des principes tels que le soutien aux familles, la protection de la diversité culturelle, linguistique et régionale, l'égalité entre les hommes et les femmes, la protection de la dignité humaine et le développement durable comme lignes directrices de l'action gouvernementale sont essentiels.

Je vous remercie toutes et tous de vous attaquer à cette grande tâche. Le Conseil d'Etat se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et pour vous fournir les documents nécessaires dans le cadre de vos activités. En tant que présidente du Conseil d'Etat, je souhaite que le canton du Valais se dote d'une constitution progressiste, digne d'un Etat de droit libre, démocratique, social et solidaire.

Je vous souhaite bonne chance pour la période à venir et beaucoup de satisfaction dans la rédaction de notre constitution. Je vous remercie et je donne maintenant la parole à mon collègue Frédéric Favre.

Favre Frédéric, conseiller d'Etat, chef du DSIS (Département de la sécurité, des institutions et du sport)

D'un point de vue technique, vous avez la possibilité d'avoir les traductions simultanées au moyen des oreillettes en changeant le canal. Sie können die Übersetzung haben, mit die...."oreillettes" auf erste oder zweite Kanal.

Sehr geherte Damen und Herren, Verfassungsgebende, als Vorsteher des Departements, das für die Institutionen zuständig ist, wird mir die Ehre zu teilen, an der

historischen konstituierenden Sitzung des Verfassungsrates, die Eröffnungsrede zu halten. Für unsere Oberwalliser Kolleginnen und Kollegen erlaube ich mir meine gesamte Rede auf Französisch zu halten. So wird es einfacher für die Übersetzer, Sie und mich.

Après une initiative populaire acceptée et les élections du 25 novembre 2018, nous voici enfin en ce jour historique du 17 décembre 2018. J'ai tout d'abord une pensée sincère pour les 646 candidates et candidats, avec une pensée particulière pour Francis Crittin qui nous a quitté durant cette campagne. Chacune et chacun des personnes engagées durant plusieurs mois de campagne et d'échanges ont permis à notre canton de vivre un exercice démocratique qui participe à la beauté de notre pays. Merci à tous.

Vous, les élus et élus, le peuple vous a élus, le peuple vous a donné une mission, le peuple a confiance en vous. Des mois durant, j'ai entendu parler des citoyens versus des politiciens, des jeunes versus des plus expérimentés, des femmes comme des hommes, des représentants de la plaine et de la montagne, des Constituants du Haut, du Centre et du Bas. Et bien aujourd'hui, lorsque je vois la richesse de vos personnalités, les horizons que vous représentez et la somme de vos compétences, je ne peux que saluer l'harmonie de vos différences, et je vois dans cette salle 130 Constituantes et Constituants prêts à débiter les travaux d'une très belle aventure. Dès aujourd'hui, vous êtes toutes et tous sur le même bateau. Celui-ci largue ses amarres et la route sera longue.

Si votre trajet de 4 ans est entre vos mains, je ne peux que vous encourager à ne pas faire route seuls. Vous allez traiter des thèmes importants pour notre canton comme les droits fondamentaux, comme la relation avec nos Eglises, nos systèmes électoraux, nos organisations territoriales. Certains travaux ou expertises existent - ils sont à votre disposition. Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil dans sa majorité avait soutenu une révision de notre constitution par une Constituante, jugeant que ce travail important pour notre canton méritait de s'y investir pleinement. Par contre, ce choix d'indépendance ne doit pas être compris comme une volonté de ne pas collaborer. Notre administration pourra vous répondre sur son fonctionnement, la fédération des communes valaisannes, les préfets, la députation et le Conseil d'Etat pourront vous éclairer sur leur quotidien, nos représentants de la justice valaisanne ou de nos Eglises pourront répondre à vos questions. A chaque port, vous pourrez donc vous charger d'informations, les abandonner ou les traiter, en débattre et décider.

Tout cela s'appelle faire de la politique et j'espère que vous porterez fièrement votre costume de femmes et hommes politiques afin de montrer que notre engagement permet de faire avancer notre société. S'engager pour permettre à notre pays ou notre canton de garder sa cohésion sociale avec une place pour chacune et chacun demande un investissement certain et du courage. Nul doute que chaque personne engagée dans cette Constituante en a à revendre. Dans un monde qui ne cesse de se modifier, qui s'accélère et de plus en plus exigeant, s'arrêter, s'arrêter pour penser notre Valais de demain, représente une chance incroyable. Vous avez été désignés par le peuple pour le faire. Le Conseil d'Etat vous en félicite.

Nos ancêtres ont imaginé un Valais avec des hôpitaux d'arrondissement, un découpage par district ou des subventionnements pour des établissements d'éducation pour l'enfance malheureuse. Comment verrez-vous notre canton de demain, le Valais de 2119 ? Donner des lignes directrices, une vision, ce n'est pas renier ses racines, ni remettre en question ce qui a été fait. C'est au contraire indiquer une destination et les pouvoirs législatifs et exécutifs sauront trouver les chemins pour y arriver.

Vous garderez aussi à l'esprit que le Valais, qui peut être considéré comme 1/26^e de notre belle Helvétie, dessine la démocratie, l'entité de tout un pays, fidèlement à la devise de nos ancêtres : "Un pour tous, tous pour un". Cela souligne aussi l'importance de vos travaux qui viseront à harmoniser le projet de constitution dans le respect de notre appartenance au pays, tout en soignant nos différences.

Vous débutez aujourd'hui une aventure de 4 ans. Votre chemin sera rempli de satisfactions et de doutes, de résistances et d'échecs, de rires et de frustrations. Mais n'oubliez

jamais le serment que vous allez prononcer. Le peuple valaisan vous a donné sa confiance et une mission : lui présenter une nouvelle constitution qui, et gardons-le toujours à l'esprit, devra requérir la majorité des votes pour entrer en vigueur, pour entrer dans l'histoire, dans notre histoire.

Pour terminer, je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui ont rendu cette journée possible. J'aimerais également en mon nom et ceux du Conseil d'Etat féliciter le premier président de cette Constituante valaisanne, Monsieur Oberholzer, doyen. Nul doute que votre expérience de directeur de chorale vous permettra de rythmer cette matinée, sans baguette, mais avec doigté.

Vous marquez aujourd'hui l'histoire de notre canton, raison pour laquelle je me permets de vous remettre un morceau de celui-ci. Voilà, mesdames et messieurs les Constituantes et les Constituants, nous allons maintenant, mes collègues et moi-même, nous retirer et vous laisser vivre cette cérémonie qui, je l'espère, marquera vos esprits par son esprit solennel. Nous nous réjouissons de collaborer avec vous durant ces 4 ans et vous souhaitons bon vent. Vive notre Constituante, vive le Valais. Merci.

2. Ouverture de la session par le doyen d'âge **Eröffnung der Session durch den Alterspräsidenten**

Le président (Bernard Oberholzer)

Merci. Merci pour cet accueil chaleureux. Merci pour le bout du Cervin, ça me touche beaucoup. Maintenant il faut que je lise ce qu'on m'a dit de lire.

Sehr geehrte Frau Staatsratspräsidentin, messieurs les Conseillers d'Etat, madame la présidente du Grand Conseil que j'ai rencontrée tout à l'heure, messieurs les vice-présidents du Grand Conseil, mesdames et messieurs les invités officiels et représentants de la presse présents dans la tribune, mesdames et messieurs les membres de la Constituante, werte Mitglieder des Verfassungsrates, et mesdames et messieurs qui nous regardez à la télévision puisque, paraît-il, c'est transmis en direct.

En tant que doyen, je vous adresse mes salutations les plus cordiales et amicales et je vous souhaite la bienvenue. Je déclare solennellement ouverte cette séance constitutive, qui est faite en application de la loi organisationnelle des Conseils et relations entre les pouvoirs et le règlement du Grand Conseil. Vous avez appris à faire fonctionner au besoin la carte de légitimation et la carte de vote. J'ai vu que tout le monde était bilingue dans la salle, je suis le seul à avoir l'oreillette. Donc tout fonctionne bien.

Je vous rappelle qu'en tant que président de ce Bureau provisoire, il y a 6 membres qui s'appellent des scrutateurs, au besoin toujours, que je cite et que je remercie. Ils pourront peut-être se lever quand j'appelle leur nom : Mme Cilette Cretton, Appel Citoyen ; M. Alain Dubosson, UDC et Union des citoyens ; M. Edmond Perruchoud UDC et Union des citoyens ; Léa Rouiller-Dessimoz, Les Verts et citoyens ; Gerhard Schmid, CVPO et Romano Amacker, SVPO und freie Wähler, qui va tout à l'heure lire le serment de l'assermentation.

Il y a parfois de ces hasards, mesdames et messieurs, qui vous propulsent sur un perchoir. Mais qu'ai-je donc fait pour mériter un tel honneur, pour avoir 73 ans, un mois de plus que Cilette ? Qu'ai-je donc fait pour, semble-t-il, entrer dans l'histoire ce 17 décembre 2018 ? Je dois vous avouer que je ne sais pas et que je ne m'octroie aucun mérite. Ce que je sais, c'est que je ressens cette ineffable émotion, un peu comme celle que je ressens lorsque je dirige mes chorales et dont j'arbore la cravate de l'une d'elles avec honneur.

Aber vor allem möchte ich diesen Gemütszustand teilen wie diejenigen, die im unseren alten Land im physischen und psychologischen Leiden, in der Einsamkeit, sogar im Not, leben.

Die zukünftige Verfassung wird euch nicht vergessen. Natürlich teile ich diese Gefühle mit euch, liebe Freunde der verfassungsgebenden Versammlung und, durch euch, mit der ganzen walliser Bevölkerung, die uns vertraut hat. Wir werden bei dem Wohlergehen aller Leute.

Nous entrons tous dans l'histoire, comme ça a été dit tout à l'heure mesdames et messieurs, de St-Gingolph à Gletsch, au Cervin, de la montagne à la plaine, de la ville à la campagne, les jeunes, les moins jeunes, les hommes et les femmes. Et n'oublions pas que les confédérés et les régions transfrontalières nous observent et savent l'importance des liens qui nous unissent.

Je ne peux donc m'empêcher de nous imaginer, toutes et tous, comme des groupes de musique, vous pensez bien que j'allais y venir, comme ces ensembles collectifs qui fleurissent chez nous : les chorales, les choeurs de jeunes, les ensembles vocaux, les fanfares, les harmonies, les ensembles de jeunes, comme la fanfare de la police cantonale qui nous a accueillis tout à l'heure, les orchestres de jazz, de rock, de rap, les groupes folkloriques, les groupes de musique électronique. Comme il manque un peu de place dans cette estimable salle, c'est à notre ensemble musical de 130 membres qu'il convient d'écrire la partition qui sera chantée et jouée durant de nombreuses années.

Ihr wisst es sicher, um Musik zu machen, müssen wir uns viel zuhören, wenn man die perfekte Vereinbarung erreichen wollen, damit unsere Melodien und unsere persönlichen Rythmen in Harmonie leben können und damit die Mitteilung am besten ist. Ich weiss, es ist schwer, Emotionen, Gefühle und Romantismus zu äussern hinter der Verfassungen, Gesetzen, Verordnungen, Regelungen und Verfügungen. Noch schwerer ist es dazu Musik zu schreiben, am wichtigsten ist allgemein Interesse, Achtung und Toleranz.

Un dernier clin d'oeil, mesdames et messieurs, à Madame Viola Amherd, vous le savez, Viola, c'est violon alto. Et je suis sûr qu'elle va contribuer à la composition constituante. Je vous remercie toutes et tous du fond du coeur, avec et sans « H », je remercie les services de l'Etat pour leur appui, notamment Messieurs Chevrier, Bumann et Sierro, je remercie les membres du Bureau provisoire pour leur compréhension. Je remercie par avance le peuple valaisan pour sa contribution à nos travaux, en ayant une pensée très particulière pour tous les nombreux candidats à cette Constituante, sans qui rien n'aurait été possible. Que chacun et chacune tout à l'heure chante justement l'hymne valaisan initié en son temps par M. Edmond Perruchoud, lors de sa réception comme président du Grand Conseil à Chalais-Chippis en mai 2016. A pleine voix, mesdames et messieurs, et en harmonie, und zweischprachig. Comme prélude à un avenir radieux pour la population valaisanne et toutes celles et ceux qui nous visitent.

Pour répondre aux vœux de nos traductrices et traducteurs que je remercie, je vous ai lu in extenso ce message, j'ai juste rajouter un ou deux trucs, que je vous prie d'accepter avec indulgence.

A vous tous qui êtes ici, à tous ceux et celles qui nous regardent à la télévision, je souhaite des belles fêtes et j'ai une pensée pour toutes celles et tous ceux que vous aimez.

3. Validation de l'élection de la constituante **Validierung der Verfassungsratswahl**

Le président (Bernard Oberholzer)

Nous traitons sous ce point à l'ordre du jour la validation de l'élection des membres de la constituante élus le 25 novembre 2018. Nous travaillons au moyen de deux documents : un message du Conseil d'Etat et le rapport de la commission de validation.

Le Bureau provisoire avait désigné les membres à la commission de validation avec le mandat d'examiner les procès-verbaux d'élection de la constituante ainsi que de prendre les mesures d'instruction utiles et de rapporter sur les éventuels recours dirigés contre ces élections. Monsieur Olivier Derivaz a été nommé président de cette commission et c'est à lui, et après au rapporteur de la commission, Rafael Welschen, que je passe maintenant la parole pour ses explications. Merci d'avance.

Derivaz Olivier, membre de la Constituante, Parti socialiste et Gauche citoyenne

Monsieur le président, Monsieur le Doyen, Mesdames et Messieurs les membres du bureau provisoire, Madame la présidente du Gouvernement, Messieurs les Conseillers d'Etat, si vous êtes toujours là, je ne sais, Madame la présidente du Grand Conseil, chères et chers invités, chères et chers collègues, le bureau provisoire m'a fait l'honneur de me désigner président de la toute première commission de notre assemblée constituante, tâche que j'ai acceptée avec plaisir. Et c'est à ce titre que je vous adresse ces quelques mots maintenant.

Pour rappel, M. le président vient de nous en parler, la commission de validation est prévue par le décret sur la Constituante du 14 juin 2018. Elle est composée de 13 membres parmi les groupements et les partis auxquels appartiennent les élues et les élus et est désignée par le bureau provisoire, comme nous venons de l'entendre. Elle a pour tâches de procéder à l'examen des procès-verbaux d'élection, de rapporter sur d'éventuels recours, de prendre des mesures d'instruction utiles, recours sur lesquels, s'il y en avait, il appartiendrait à la Constituante elle-même de statuer, le cas échéant, après complément d'enquête.

En d'autres termes, la commission de validation prépare le terrain pour que la Constituante puisse valider les élections, première tâche formelle et opération préalable à toute autre pour que la Constituante puisse assermenter ses membres, s'organiser et commencer son travail. C'est la tâche à laquelle s'est attelée la commission de validation. Cela étant précisé, la parole est maintenant au rapporteur de notre commission. Merci.

Welschen Rafael, Mitglied des Verfassungsrates, CVPO

Sehr geehrter Herr Doyen, sehr geehrte Damen und Herren Verfassungsräte, mir wurde die Ehre zu teilen, Ihnen über die Ergebnisse der Validierungskommission zu berichten. Wie Sie jetzt vom Präsidenten bereits gehört haben, war es die Aufgabe dieser Kommission, die Wahlprotokolle zu prüfen, allfällige Untersuchungsmassnahmen zu ergreifen und über allfällige erhobenen Beschwerden zu berichten. Demgegenüber sind die Unvereinbarkeitsfälle nicht anwendbar und demzufolge auch nicht zu prüfen.

Sie haben alle den schriftlichen Bericht erhalten und bestimmt auch gelesen. Ich halte mich deshalb kurz und beschränke mich auf die wesentlichen Schlussfolgerungen, wonach innerhalb der dreitägigen Frist, keine Beschwerden gegen die Wahlen eingereicht wurden und auch sonst keine Unregelmässigkeiten gemeldet wurden.

Die Validierungskommission hat daher einstimmig auf eine detaillierte Prüfung der Wahlprotokolle verzichtet und schlägt dem Verfassungsrat vor, sämtliche Mandate zu bestätigen. Ich danke Ihnen.

Le président (Bernard Oberholzer)

Mesdames et Messieurs, vous avez entendu les propos de Messieurs Welschen et Derivaz, est-ce que vous avez des observations à faire à ce sujet ?

Si tel n'est pas le cas, je considère que les conclusions de la commission de validation sont tacitement acceptés.

Merci Monsieur Derivaz, merci Monsieur Welschen, et toute la commission bien sûr, pour le travail important qui a été accompli, et qui est nécessaire si on veut passer au point suivant de l'ordre du jour.

4. Assermentation sur appel nominal des membres de la constituante **Vereidigung der Mitglieder des Verfassungsrates durch Namensaufruf**

Amacker Romano, Mitglied des Verfassungsrates, SVPO

Zuerst verlese ich die Eidesformel: "Ich schwöre beim Namen Gottes, des Allmächtigen, der Verfassung des Kantons Wallis treu zu sein, die Rechte, die Freiheit und die Unabhängigkeit des Volkes und der Bürger zu ehren, nach allen meinen Kräften alles zu vermeiden und zu verhindern, was die Religion unserer Väter und die guten Sitten beeinträchtigen könnte, das Amt, das ich bekleide, nach bestem Gewissen zu verwalten und niemals meine Amtsbefugnisse zu überschreiten. Möge Gott mir helfen, diese Verpflichtungen zu erfüllen."

Und nun verlese ich noch das feierliche Gelöbnis: "Ich verspreche auf meine Ehre und mein Gewissen, der Verfassung des Kantons Wallis treu zu sein, die Rechte, die Freiheit und die Unabhängigkeit des Volkes und der Bürger zu ehren, nach allen meinen Kräften alles zu vermeiden und zu verhindern, was die guten Sitten beeinträchtigen könnte, das Amt, das ich bekleide, nach bestem Gewissen zu verwalten und niemals meine Amtsbefugnisse zu überschreiten."

Beim Aufruf seines Namens durch ein Mitglied des Präsidiums sagt jede vereidigte Person stehend und mit erhobener Hand: "Ich schwöre es" oder "Ich verspreche es".

Le président (Bernard Oberholzer)

Je vais vous lire la formule concernant le serment et la promesse, vous savez qu'il y en a deux.

La formule du serment est la suivante : "En présence du Dieu tout-puissant, je jure d'observer et de maintenir fidèlement la Constitution du canton du Valais, de défendre et de respecter les droits, la liberté et l'indépendance du peuple et des citoyens, d'éviter et d'empêcher de tout mon pouvoir tout ce qui porterait atteinte à la religion de nos pères et aux bonnes mœurs, d'exercer en toute conscience la charge dont je suis revêtu, de ne jamais excéder les attributions de mon mandat. Que Dieu m'assiste dans l'exécution de ces engagements." Dans ce cas, on dit : "Je le jure".

La formule de la promesse solennelle est la suivante : "Je promets sur mon honneur et ma conscience d'observer et de maintenir fidèlement la Constitution du canton du Valais, de défendre et de respecter les droits, la liberté et l'indépendance du peuple et des citoyens, d'éviter et d'empêcher de tout mon pouvoir tout ce qui porterait atteinte aux bonnes mœurs, d'exercer en toute conscience la charge dont je suis revêtu, de ne jamais excéder les attributions de mon mandat." Dans ce cas, on dit : "Je le promets".

Vous savez comment on va procéder, on va vous appeler par district, vous vous lèverez et je dirai les noms les uns après les autres.

Les 129 membres de la Constituante (sauf le président de séance) sont assermentés individuellement, district par district.

Die 129 Mitglieder des Verfassungsrates (ausser den Sitzungspräsidenten) werden einzeln, Bezirk für Bezirk, vereidigt.

Question formelle : tout le monde a été appelé ? Si tel est le cas, il restera, tout à l'heure, à m'assermenter moi-même. Ce sera fait dans quelques instants.

**5. Nomination des 13 membres du bureau transitoire
Ernennung der 13 Mitglieder des Übergangsbüros**

Le président (Bernard Oberholzer)

On va d'abord nommer les 13 membres du Bureau transitoire et sa ou son président. Nous avons reçu 13 propositions, la dernière est arrivée ce matin, je vais vous en faire la liste. Vous la connaissez peut-être déjà.

Je vais tous les lire et je vous demanderai de vous lever pour qu'on fasse mieux connaissance. Pour le PDCVr : Marius Dumoulin et Florence Carron Darbellay ; Zukunft Wallis : German Eyer ; pour le parti socialiste et gauche citoyenne : Gaël Bourgeois ; pour le CVPO : Felix Ruppen ; pour le VLR : Côme Vuille et Mélanie Follonier ; pour le CSPO : Leander Williner ; pPour Appel Citoyen : Emilie Praz et Jean Zermatten ; pour l'UDC et l'Union des citoyens : Edmond Perruchoud ; pour Les Verts et citoyens : Laurence Vuagniaux ; pour SVPO und freie Wähler : Michael Kreuzer.

Nous avons donc 13 candidats pour 13 postes, ce qui me réjouit. Est-ce qu'il y a d'autres propositions dans la salle ? Cela n'a pas l'air d'être le cas. Mesdames et messieurs, l'élection peut donc avoir lieu tacitement et je félicite les membres du Bureau transitoire et leur souhaite beaucoup beaucoup de succès dans leur fonction importante et essentielle pour la mission de cette Constituante.

**6. Nomination du président du bureau transitoire
Ernennung des Präsidenten des Übergangsbüros**

Le président (Bernard Oberholzer)

Il nous reste bien sûr à nommer le président de ce Bureau transitoire. Nous avons reçu une proposition, c'est un des initiateurs, d'ailleurs, de cette Constituante, c'est Monsieur Jean Zermatten.

Est-ce qu'il y a d'autres propositions ? Si tel n'est pas le cas.

Applaudissements.

Monsieur Jean Zermatten, vous devez, pour officialiser cette décision, vous rendre au pupitre, et accepter cette élection.

Zermatten Jean, membre de la constituante, Appel Citoyen

Toutes les salutations protocolaires ayant déjà été faites à de nombreuses reprises, je ne vais pas les répéter. J'aimerais simplement vous dire Monsieur le Doyen d'âge, cher Monsieur Oberholzer, et chers collègues constituants et constituantes, que j'accepte avec honneur et plaisir, cette élection comme président du Bureau transitoire de la Constituante.

Je vous dirai quelques mots au terme de cette assemblée.

7. Assermentation du doyen d'âge
Vereidigung des Alterspräsidenten

Zermatten Jean, membre de la constituante, Appel Citoyen

Mesdames et Messieurs, mon premier acte en qualité de président est d'assermenter notre Doyen. Je vais lire la formule du serment que j'ai ici. Et je sais déjà que c'est une promesse solennelle, je vais lui dire que cette formule : "Je promets sur mon honneur et ma conscience d'observer et de maintenir fidèlement la Constitution du canton du Valais, de défendre et de respecter les droits, la liberté et l'indépendance du peuple et des citoyens, d'éviter et d'empêcher de tout mon pouvoir tout ce qui porterait atteinte aux bonnes mœurs, d'exercer en toute conscience la charge dont je suis revêtu, de ne jamais excéder les attributions de mon mandat."

Bernard Oberholzer, membre de la constituante, Appel Citoyen

Je le promets !

8. Fin de la séance constitutive
Schluss der konstituierenden Session

Zermatten Jean, membre de la constituante, Appel Citoyen

Mesdames et messieurs, nous sommes donc tous assermentés, je crois que l'audience est complète, donc les 130 Constituantes et constituants sont assermentés et nous pouvons donc commencer le travail de la Constituante.

J'aimerais, en plus du petit mot d'acceptation que je vous ai dit, et avant que nous passions à la dernière partie de cette réunion, qui sera une partie plutôt de réjouissances, j'aimerais vous adresser quelques mots.

Sehr geehrte Damen und Herren, liebe Kolleginnen und Kollegen, zuerst möchte ich Ihnen ganz herzlich danken, dass sie mir ihr Vertrauen für das Präsidium des Übergangsbüro des Verfassungsrates geschenkt haben.

Mit der Unterstützung der Mitglieder dieses Büros werden wird alles daran setzen, um die Arbeit zu organisieren und den uns erteilten Auftrag zu erfüllen. Selbstverständlich möchte ich dem provisorischen Büro für die geleistete Arbeit herzlich danken und unserer Doyen herzlich danken.

Mesdames et messieurs, j'aimerais évidemment vous remercier de votre précieuse confiance. Je n'ai pas imaginé, dans ma vie professionnelle, comme mon voisin d'ailleurs, être un jour au perchoir, et pour moi encore moins dans cette salle, donc c'est un grand honneur.

Les tâches du bureau transitoire sont des tâches qui sont importantes et qui se déclinent en 3 : premièrement établir rapidement le cahier des charges du secrétaire général de la Constituante, et mettre ce poste au concours. C'est évidemment une nomination qui se fera par le plenum. Nous avons besoin rapidement de forces. Pour le moment, c'est le département et les services de l'Etat qui nous ont aidé. La Constituante va devenir indépendante, et donc doit se doter des ressources humaines nécessaires pour mener cette tâche à bien. Deuxièmement, proposer un projet de règlement. Nous devons dire comment nous voulons nous organiser, comment nous voulons travailler. Evidemment que le Bureau transitoire va travailler sur un projet. Ce projet sera d'ailleurs discuté sur la base du premier projet qui nous a déjà été soumis par les services de l'Etat. Et évidemment que le règlement sera une décision du plenum. Troisièmement, proposer un découpage des thématiques et des commissions thématiques et la manière dont ces commissions vont traiter les sujets que vous savez être nombreux, sensibles, et importants. Donc c'est les 3 tâches qui vont occuper rapidement le Bureau transitoire et j'espère que nous pourrons faire diligence, parce que de ces 3 projets que vous pourrez accepter, nous pourrons ensuite aller de l'avant. Je remercie les collègues qui ont accepté de faire partie du Bureau transitoire et qui devront évidemment prendre du temps assez rapidement pour pouvoir réussir à mettre en route réellement le travail de la Constituante. On a vu dans certains autres cantons que la tâche a été difficile, que la tâche a été longue. J'espère qu'on pourra la mener avec diligence.

Enfin, j'aimerais souligner pour nous tous, les 130, cela a déjà été évoqué, les personnes qui ont parlé avant moi, mais quel privilège nous avons de pouvoir siéger, non pas seulement dans cette salle, mais de siéger dans cette Constituante et la possibilité qui nous est offerte de rédiger une nouvelle constitution. C'est un acte extraordinairement important. C'est une responsabilité que nous avons prise mais c'est aussi une chance merveilleuse qui nous est offerte, et j'espère que nous saurons profiter et que nous pourrons travailler dans l'unité. Et pour moi-même, je considère que la tâche de présider ce Bureau transitoire est un privilège et je vous remercie de me l'avoir offert. Comme on est à la fin d'une année et qu'on a l'habitude de se souhaiter beaucoup de bonnes choses et de faire les bons voeux, je fais évidemment des souhaits et des voeux pour la Constituante. Je fais le voeux qu'un souffle créatif s'élève dans les travées de cette salle, et un esprit de collaboration règne et non un esprit de compétition. Qu'une volonté, non de se servir, mais de servir le canton et sa population s'affirme, et que nous ayons tous ensemble, pour la Constituante et pour notre canton, l'ambition de répondre aux nombreux défis d'un monde en pleine mutation par un texte novateur, moderne, adapté aux changements et surtout respectueux de chaque être humain, y compris les plus vulnérables, de la dignité de ces personnes et de leurs droits. Je vous souhaite, évidemment, de très bonnes fêtes. Ich wünsche ihnen allen frohe Festtagen. Merci de votre attention.

9. Hymne cantonal **Walliser Hymne**

Zermatten Jean, membre de la constituante, Appel Citoyen

Nous allons passer à la fin de cette séance, et avant de prononcer la clôture de la séance constitutive, j'aimerais en votre nom à tous remercier notre Doyen et remercier tous les membres du Bureau provisoire qui ont aménagé cette séance et qui l'ont organisée de telle manière qu'elle a pu être menée dans des délais extrêmement rapides et raisonnables. La séance formelle est terminée. Nous allons maintenant entendre l'hymne cantonal, je vous prie tous et toutes de vous lever et de vous tourner. Vous aurez les paroles de l'hymne sur les écrans.

Mesdames et messieurs, nous sommes attendus dans la salle des pas perdus pour un apéritif dînatoire. La séance est levée !

La séance est levée à 10:32.